

Paris et Berlin à l'avant-garde du sauvetage de l'euro

L'Union européenne affirme son soutien à la Grèce et esquisse un plan d'aide financière

►►► Suite de la première page

« Si on dit les choses fortement, on n'aura rien à faire, expliquait-on en haut lieu, de source française jeudi, et si les Grecs font une levée d'obligations et que ça ne marche pas, on les achètera. »

Les travaux ont été préparés très discrètement. Lors du conseil des ministres franco-allemand du 4 février, à l'Élysée, Nicolas Sarkozy a fait part de ses inquiétudes à la chancellerie. Depuis fin janvier, la défiance des marchés croît ; ils ont très mal accueilli le plan d'austérité grec pourtant approuvé, avec des réserves, par la Commission européenne, le 3 février. Les deux dirigeants s'attendent donc à un plan de sauvetage sur la base des travaux menés depuis des mois par un petit groupe de hauts fonctionnaires des pays de

la zone euro, de la Banque centrale européenne (BCE) et de la Commission.

Il faut veiller à ne pas violer les règles européennes chères aux Allemands, qui interdisent le renflouement d'un Etat de la zone en faillite, et éviter une intervention du Fonds monétaire international (FMI), jugée humiliante. « La France et l'Allemagne travaillent depuis plusieurs jours pour élaborer des propositions communes et nous souhaitons que cela puisse déboucher sur un plan commun », indiquait-on mercredi soir à Paris.

« Vaseux »

Dans la journée, M^{me} Merkel, qui a longtemps bloqué tout soutien, doit consulter, pour un sauvetage aussi massif, les députés de son parti et ses partenaires de coalition. Les Alle-

mands sont prêts à bouger, à condition que les Grecs amplifient encore leur programme d'assainissement et de réformes. « C'est d'abord à la Grèce d'agir », souligne-t-on auprès de la chancellerie.

Pendant ce temps, Nicolas Sarkozy consulte. Il reçoit à midi le premier ministre grec, Georges Papandréou. Il n'est pas question d'avoir avec le dirigeant socialiste le même raisonnement que celui qu'avaient eu les autorités américaines avec la banque Lehman Brothers : que les coupables expient leurs fautes. C'est prendre un risque de contagion au Portugal et, dans une moindre mesure, à l'Espagne. Le chef de l'Etat est donc prêt à aider M. Papandréou s'il garantit qu'il réduira bien de 4% du produit intérieur brut le déficit de son pays en 2010.

Puis M. Sarkozy téléphone au pré-

sident permanent du Conseil européen, le Belge Herman Van Rompuy, dont c'est le premier sommet européen. « Nicolas Sarkozy lui a fait part de son inquiétude et a souhaité que la présidence prenne aussi ce dossier en main pour que nous ne sortions pas du Conseil européen sans message clair », précise-t-on à Paris, où l'on se disait assez inquiet avant l'ouverture du sommet. L'ouverture en a d'ailleurs été retardée en extremis de trois heures jeudi matin. La veille, la réunion par téléconférence des ministres des finances de la zone euro, convoquée par le premier ministre luxembourgeois, Jean-Claude Juncker, n'a pas abouti. « Tout est tellement vaseux », estimait encore un haut fonctionnaire à quelques heures de la réunion. M^{me} Merkel et M. Sarkozy s'appellent une nouvelle fois mercredi pour ten-

ter d'arracher un accord le lendemain.

La crise grecque marque une reprise en main de l'UE par le couple franco-allemand, perçu comme un pôle de stabilité. La zone euro étant concernée, le Royaume-Uni est hors jeu, ainsi que la plupart des pays de l'élargissement et la Scandinavie. Les petits pays n'ont pas de puissance financière tandis que les pays de la Méditerranée, l'Espagne, voire l'Italie, doivent conserver leurs réserves pour se défendre.

M. Sarkozy et M^{me} Merkel ont réussi à s'entendre, contrairement à ce qui s'était d'abord passé lors de la crise bancaire de l'automne 2008. La chancellerie allemande n'avait perçu l'acuité de la crise que lorsque la banque allemande Hypo Real Estate avait fait faillite. M. Sarkozy avait commencé à élaborer un plan de sau-

vetage des banques, seul avec le président de la BCE, Jean-Claude Trichet.

L'affaire confirme la rupture avec les années Chirac/Schröder, où le couple franco-allemand avait été mis en minorité lors de la crise irakienne par Tony Blair et José Maria Aznar avec le soutien des pays de l'élargissement. Aujourd'hui, les deux capitales ne peuvent être accusées de défendre leurs intérêts au détriment des autres européens.

Certains pays, comme l'Autriche, n'excluent pas une intervention conjointe avec le FMI. Mais l'Allemagne et la France sont les seuls à pouvoir contenir financièrement l'incendie. Et, selon l'Élysée, ils ne font pas du soutien des autres Etats membres un « préalable » à leur aide à la Grèce. ■

Arnaud Leparmentier
et Philippe Ricard
(avec Cécile Calla à Berlin)

Georges Papandréou :
« Nous avons besoin
du soutien psychologique
et politique de l'Europe »

Le premier ministre grec promet de réduire les déficits et d'instaurer la transparence

Entretien

Le premier ministre socialiste grec, George Papandréou, est arrivé au pouvoir en octobre 2009. A la tête d'un pays au bord de la faillite, il est sous les projecteurs du Conseil européen.

Comment répondez-vous à la mobilisation de l'Union européenne au profit de la Grèce ?

Nous n'avons pas demandé de soutien financier. Nous travaillons conformément au plan de stabilisation que la Commission a approuvé. Nous avons pris une mesure supplémentaire, qui est de réduire notre déficit de 4% en 2010. Nous venons d'annoncer une loi sur la fiscalité et une réglementation sur les salaires. Nous avons besoin du soutien psychologique et politique de l'Europe. Qu'elle dise : « Oui, la Grèce est crédible, nous garantissons que son programme est réaliste. » Si les spéculations continuent, ce n'est pas l'affaire de la Grèce, mais celle de la volonté collective européenne pour les régler.

Si ce soutien est insuffisant, demanderez-vous l'aide du Fonds monétaire international ?

Nous n'avons pas demandé l'aide du FMI. Juridiquement, il nous serait possible de le faire mais nous n'envisageons pas cette solution.

Vous avez parlé de « racisme » envers la Grèce. Que voulez-vous dire ?

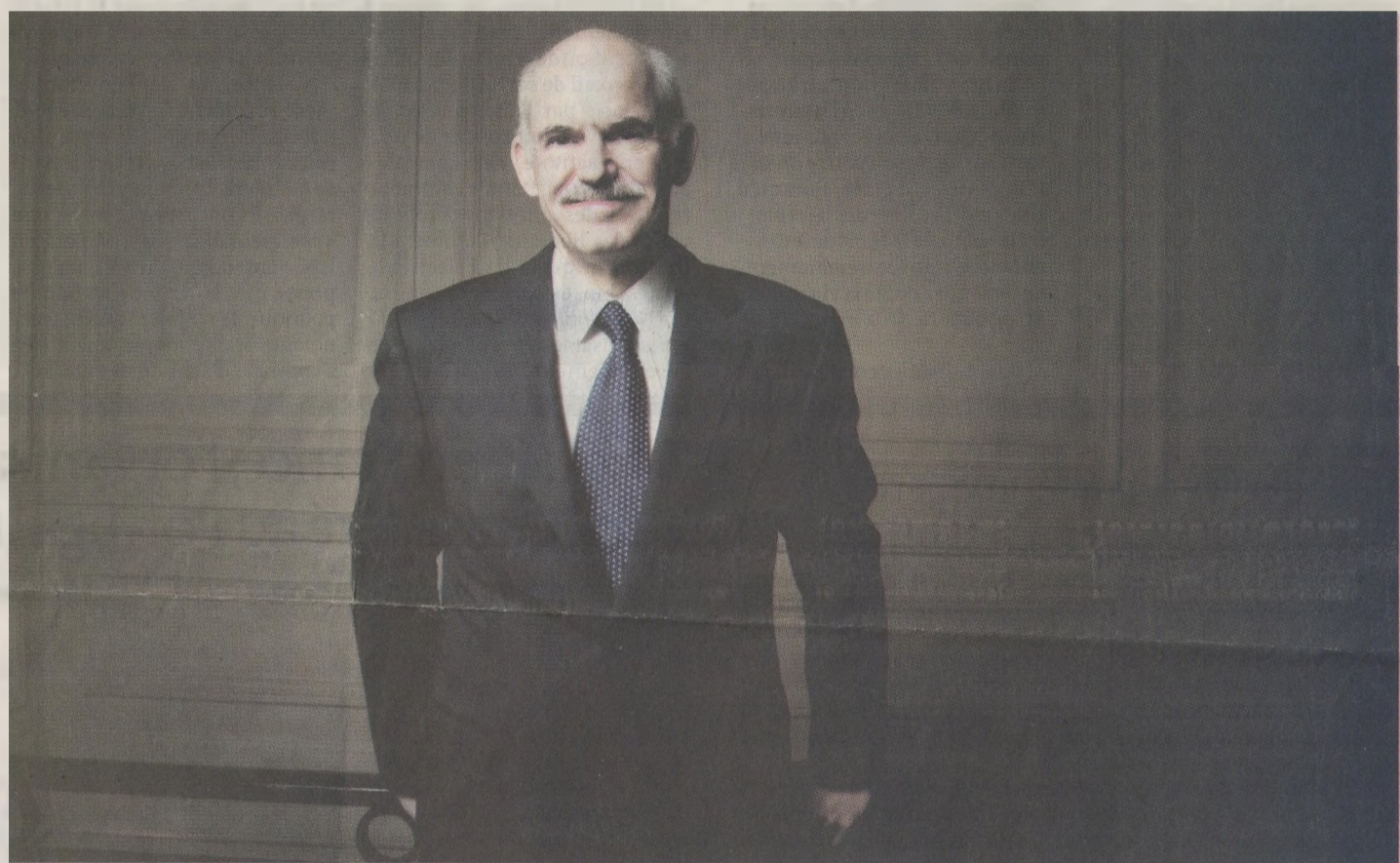
En sommes-nous arrivés là parce que nous sommes grecs ou parce que nous avons mal géré notre économie et nos structures politiques ? La corruption, le clientélisme et le manque de transparence ne sont pas dans l'ADN de la Grèce. Je suis optimiste car je constate chez les Grecs une volonté forte de changer les choses.

Les Grecs peuvent-ils endurer vos réformes ?

Ce n'est pas une transformation facile. Mais les Grecs ont le sens de la justice. S'ils constatent que le plan impose des sacrifices à ceux qui ont profité de la corruption et que nous créons un système plus transparent, plus démocratique, plus équitable, ils nous soutiendront. Si le fardeau retombe sur les plus démunis et sur la classe moyenne, ils résisteront et nous l'aurons mérité.

Votre prédécesseur conservateur, Costas Caramanlis, a manipulé les chiffres des finances publiques. Le gouvernement socialiste de Costas Simitis, dont vous étiez ministre, aussi. N'aviez-vous rien vu ?

Je démens fermement que le gouvernement Simitis ait triché sur les chiffres. Sans entrer dans les détails, le gouvernement qui nous a succédé a changé la comptabilité des dépenses en matière de défense, un budget très important en Grèce [près de 5% du PIB]. Il y a deux manières de budgéter l'achat des armes : à la date où on les achète et à celle où elles sont livrées. Comme la plupart des pays européens, nous avons adopté la seconde manière. Le gouvernement suivant a fait le contraire pour mettre les dépenses sur le budget précédent. J'ai dit à l'Union européenne qu'elle n'aurait pas dû accepter ce



« Notre déficit n'est pas dû à des dépenses excessives de santé ou d'éducation, mais au gaspillage par la corruption », dénonce M. Papandréou. BRUNO FERT/INVISU POUR « LE MONDE »

changement de comptabilité qui ne reflétait pas la réalité. Quoi qu'il en soit, il est exact que les vrais chiffres n'ont pas été donnés. Ceci est le passé. Maintenant, nous prenons toutes les mesures pour assurer une transparence totale.

Comment ?

Par un système de contre-pouvoirs. D'abord, nous avons déposé une loi au Parlement pour créer un office des statistiques indépendant. Dans la direction, il y aura un membre d'Eurostat, qui aura donc un accès direct à toutes nos données. Deuxièmement, une structu-

re indépendante au Parlement sera votée par une majorité des deux tiers et ne sera donc pas l'émanation d'un seul parti. Troisièmement, toutes les données et décisions en rapport avec l'argent public, des ministères aux gouvernements locaux, seront mis sur Internet. Nous aurons plus de transparence que la plupart des pays de l'Union européenne.

M. Caramanlis avait fait les mêmes promesses que vous pour combattre la corruption. Pourquoi vous croire ?

Quand il a été élu en 2004, la pre-

mière chose que j'ai dite au Parlement, dans l'opposition, a été : si vous combattez la corruption, je vous soutiendrai. Il n'a pas eu la volonté politique et cinq ans plus tard, rien n'avait changé. Nous avons déjà prouvé notre détermination. Or notre déficit n'est pas dû à des dépenses excessives de santé ou d'éducation mais au gaspillage par la corruption. C'était systématique, un mode de vie. Nous changeons cela de bout en bout.

L'entrée dans l'euro a-t-elle été un bénéfice ?

Oui, elle nous a donné une capa-

acité de croissance et de la stabilité. L'absence de compétitivité reste un défaut structurel de notre économie. L'euro empêche de jouer sur les taux de change, mais on peut accroître la valeur et la qualité des produits pour les rendre plus compétitifs. Le pays peut devenir à la fois moins dépendant de ressources énergétiques extérieures et plus attirant par sa qualité de vie et son tourisme. Nous avons cette vision. La Grèce est en transition. ■

Propos recueillis par
Cécile Chambraud
et Marion Van Renterghem

Le plan d'austérité grec : sérieux, mais pour combien de temps ?

ACCULÉ par l'Union européenne à prendre des mesures d'austérité, le gouvernement Papandréou a arrêté un dispositif socialement douloureux. Celui-ci prévoit notamment des sacrifices salariaux (blocage des salaires de la fonction publique et des retraites supérieures à 2 000 euros), un gel des effectifs des fonctionnaires, des rédu-

tions de primes dans le secteur public, ainsi que la suppression d'abattements fiscaux, la création d'un impôt sur les grandes fortunes et l'assujettissement des biens de l'Eglise à l'impôt.

La plupart des analystes délirent à Athènes un satisfecit pour cet effort. « C'est la première fois qu'un gouvernement grec chiffre les mesures qu'il compte mettre en place et ne se contente pas de déclarations d'intentions, se réjouit Jésus Castillo, économiste chez Natixis. Cela va dans le bon sens, car tout le monde savait que leur dérive financière était due à une absence de contrôle de la masse salariale de leur secteur public. »

Toutefois, plusieurs observateurs soulignent que l'objectif de ramener en trois ans le déficit budgétaire grec de 12,7% du produit intérieur brut (PIB) en 2010 à 3% en 2013 est « très ambitieux ».

Bruno Cavalier, économiste en

chef chez Oddo Securities, n'a trouvé qu'un seul pays ayant réduit de dix points ses déficits dans un temps aussi court : la Norvège, au milieu des années 2000. « Mais il s'agissait d'un producteur de pétrole bénéficiant de la forte croissance mondiale et d'une rigueur toute luthérienne, dit-il. Dans le cas de la Grèce, nous sommes en présence d'hypothèses de croissance très optimistes, d'une évasion fiscale élevée et d'une gouvernance économique peu « orthodoxe ». C'est dire qu'une grande prudence s'impose. »

Qu'il y ait un léger dérapage dans l'application du plan ne semble pas si grave à Claude Giorno, économiste senior du bureau Grèce à l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). « C'est le moyen terme qui compte, explique-t-il. Nous avions calculé en juillet 2009 que si la Grèce voulait ramener son taux d'endettement rapporté à son PIB

de 100% à 60% à l'horizon 2025, quand le vieillissement de sa population fera sentir ses effets, il lui faudrait dégager un excédent budgétaire de 1% à partir de 2015 et le maintenir chaque année. »

Réformes structurelles

La Grèce a déjà réalisé des plans d'ajustement importants en 1995-1996 pour entrer dans l'euro, puis en 2004-2006. « Le problème est que ces ajustements n'ont pas été maintenus », regrette M. Giorno. Il ajoute : « La croissance grecque risque de fléchir sous l'effet de l'austérité en raison des hausses d'impôts et des baisses de revenu. Il leur faudrait soutenir leur productivité et leur croissance par des réformes structurelles, comme le renforcement de la concurrence ou la simplification des procédures de création d'entreprise. Actuellement, peu d'investisseurs étrangers choisissent la Grèce parce qu'il n'est pas

facile d'y faire des affaires. »

Le gouvernement grec en a-t-il fini avec les trucages statistiques ? Résistera-t-il aux manifestations ? Ces questions hantent les analystes, qui jugent que la thérapie de choc devra être surveillée de très près par l'Union européenne. « Celle-ci n'a jamais fait ce travail, une sorte de mise sous tutelle, mais elle est capable de constituer des équipes », estime Bruno Cavalier.

« Il faut que l'Union invente des outils de contrôle et de surveillance renchérit Jésus Castillo. Les Allemands ont l'air d'être un peu moins réticents à cet embryon de gouvernance économique que les Espagnols voudraient mettre en place durant leur présidence de l'Union. Profitons de la crise. »

Ou bien l'UE empruntera ce chemin, ou bien le Fonds monétaire international (FMI) devra faire le travail à sa place. ■

Alain Faujas

Communiqué - OSP

La S.C.P. d'Avocats Dominique LEGIER - Gabrielle GERVAIS de LAFOND
Philippe ROCHFORT - William DEVAINE, inscrite au RCS
d'ANGOULEME sous le numéro 300 536 737, dont le siège social
est 2 bis rue Carnot 16007 ANGOULEME

Conformément aux dispositions légales, il est fait connaître que l'E.H.P.A.D
DE CHALAIS - Maison de retraite TALLEYRAND - rue du Château 16210
CHALAIS entend assigner devant le TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE
D'ANGOULEME Monsieur le Procureur de la République près le Tribunal de
Grande Instance d'ANGOULEME afin de demander par application de l'article
900-2 du Code Civil la révision des conditions et charges dont se trouve
assorti le legs reçu du Duc de TALLEYRAND - PERIGORD Prince de
CHALAIS, suivant testament du 21 août 1883, et être autorisé à vendre le Château
de CHALAIS sis à CHALAIS avec affectation du produit de la vente à la
restructuration et l'extension de la maison de retraite et la création d'une unité de
vie ALZHEIMER. Fait à ANGOULEME, le 22 janvier 2010. D. LEGIER